

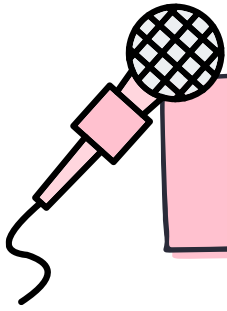
La « construction » de la pauvreté au Québec : analyses des représentations politiques, communautaires et sociales

Regards croisés des personnes en situation de
pauvreté, des travailleur-euses communautaires,
de la population et de la classe politique
sur la pauvreté au Québec

CHAIRE
DE RECHERCHE
DU CANADA



ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET
DROITS HUMAINS



Notre démarche

Notre étude cherche à comprendre comment différents groupes au Québec – des personnes vivant la pauvreté, des personnes travaillant dans le milieu communautaire, la population québécoise francophone et les élu·es – perçoivent et expliquent la pauvreté.

Elle compare leurs perceptions de l'ampleur du problème, de ses causes et des responsabilités qui y sont associées. Elle analyse aussi la place accordée à la pauvreté dans les débats politiques, afin de voir comment ces représentations influencent les réponses collectives et institutionnelles.

Menée à l'échelle de la province, cette étude repose sur quatre volets :

- des entretiens réalisés auprès de 136 personnes vivant en situation de pauvreté;
- des entretiens réalisés auprès de travailleur·euses provenant de 24 groupes communautaires;
- une analyse des travaux parlementaires portant sur la manière dont la pauvreté est abordée par les élu·es à l'Assemblée nationale du Québec;
- un sondage effectué en novembre 2024 auprès d'un échantillon représentatif de la population québécoise francophone.

Cette synthèse met en lumière les zones de convergence et de discordance entre les représentations de la pauvreté des groupes mentionnés plus haut, et elle permet de comprendre comment la pauvreté est construite comme problème public dans le contexte québécois.

Pour approfondir chacun de ces points de vue, quatre feuillets distincts présentent en détail la perspective propre à chaque groupe. Ils offrent un portrait nuancé et complémentaire des représentations analysées dans cette synthèse.



Pourquoi une recherche sur les représentations de la pauvreté au Québec ?

1

Définir clairement le problème



- Les représentations permettent de répondre à une question de base: de quoi parle-t-on quand on parle de pauvreté ?
- Elles contribuent à définir ce qu'est la pauvreté, ses dimensions et les enjeux qui sont reconnus – ou ignorés.

2

Comprendre comment les gens perçoivent la pauvreté



- Elles témoignent de la manière dont les gens comprennent la pauvreté, ses causes et les personnes touchées.
- Elles déterminent si la pauvreté est perçue comme un enjeu individuel ou un enjeu collectif nécessitant une réponse publique.

3

Saisir leur impact sur les attitudes et les comportements



- Elles orientent les jugements, les attitudes et l'appui – ou la résistance – aux mesures de lutte contre la pauvreté.
- Elles façonnent la perception de ce qui constitue une solution légitime et prioritaire.

4

Identifier les variations entre les groupes sociaux



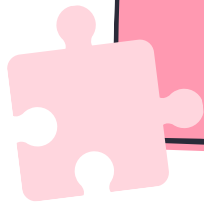
- Elles sont construites dans différents milieux (par exemple: personnes en situation de pauvreté, organismes communautaires, grand public, élèves).
- Elles varient d'un groupe à l'autre, ce qui permet de repérer les zones d'accord et de désaccord dans la société.
- Elles montrent comment les responsabilités sont attribuées, selon les groupes, à l'État, aux individus ou aux institutions.

5

Comprendre les dynamiques politiques et institutionnelles



- Elles éclairent les processus par lesquels la pauvreté devient (ou non) un « problème public ».
- Elles influencent la conception, la justification et la mise en œuvre des politiques publiques.
- Elles révèlent les dynamiques de pouvoir qui orientent les priorités gouvernementales.



La définition de la pauvreté

Bien que le législateur québécois définisse officiellement la pauvreté comme la « condition dans laquelle se trouve un être humain qui est privé des ressources, des moyens, des choix et du pouvoir nécessaires pour acquérir et maintenir son autonomie économique ou pour favoriser son intégration et sa participation à la société »¹, il faut reconnaître que la pauvreté est d'abord définie et « construite socialement » comme problème public par les différents groupes de la société.

Voici comment les 4 catégories d'acteur et actrices dont nous avons analysé les discours conçoivent la pauvreté :

1 Perspective multidimensionnelle

La pauvreté est perçue comme un phénomène complexe, aux multiples facettes et implications.

Cette question a été abordée avec :

- les trav. communautaires
- les personnes en situation de pauvreté
- la population québécoise
- les député·es québécois·es

2 Principale dimension : déficit de ressources économiques

La pauvreté demeure principalement envisagée sous l'angle du déficit de ressources économiques.

C'est ce que révèle la façon dont les travailleureuses communautaires, les personnes en situation de pauvreté et les Québécois·es sondé·es définissent la pauvreté.

Cette question a été abordée avec :

- les trav. communautaires
- les personnes en situation de pauvreté
- la population québécoise

Le sondage montre que, même si les Québécois·es reconnaissent que la pauvreté touche plusieurs aspects de la vie, ils et elles accordent une plus faible importance à ses dimensions sociales, culturelles et liées à la santé. Ces réalités – pourtant bien présentes dans le quotidien des personnes en situation de pauvreté – restent donc peu reconnues par une grande partie de la population.



Le portrait de la pauvreté au Québec

Divers indicateurs permettent de mesurer la pauvreté. La Mesure du panier de consommation (MPC), seuil officiel de la pauvreté au Canada, sert à évaluer la capacité à couvrir les besoins de base. Au Québec, cet indicateur révèle qu'en 2024, 8,5 % de la population – plus de 760 000 personnes – n'y parvenaient pas². Selon l'Institut de la statistique du Québec, « malgré les hausses récentes, une tendance à la baisse du taux de faible revenu selon la MPC se dégage au Québec entre 2015 et 2023, ce qui reflète une amélioration de la situation économique de la population à long terme »³.

Les intervenant·es communautaires, en première ligne, décrivent une réalité qui contraste avec les indicateurs officiels. Ils et elles observent une aggravation de la pauvreté, touchant un éventail croissant de personnes et s'accompagnant d'une hausse des situations de grande

Cette question a été abordée avec :

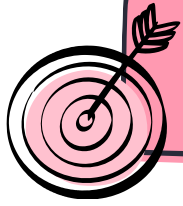
- les trav. communautaires
- les personnes en situation de pauvreté
- la population québécoise

vulnérabilité. Leur constat rejoint celui des personnes directement concernées, qui jugent les protections publiques insuffisantes pour permettre une véritable sortie de la pauvreté. La population québécoise partage largement cette perception : une majorité estime que la pauvreté a augmenté au cours des dix dernières années et considère que le revenu nécessaire pour couvrir les besoins de base dépasse largement le seuil de la MPC – la mesure officielle de la pauvreté au Canada – pour se rapprocher du revenu viable. Cet indicateur, qui fixe un seuil plus élevé permettant une sortie durable de la pauvreté, montre une réalité plus préoccupante : près de 20 % des ménages, soit plus de 1,6 million de personnes, n'atteignaient pas ce niveau en 2025⁴.

Selon la méthode choisie pour mesurer la pauvreté, on obtient un portrait bien différent de la situation.

Les perceptions sociales et les constats tirés du terrain ne concordent pas avec les indicateurs statistiques.

Cet écart laisse penser que les données officielles sous-estiment l'ampleur du phénomène et ne saisissent peut-être pas toute la réalité vécue, notamment ses formes plus complexes ou émergentes.



Les causes de la pauvreté

Les organismes communautaires et les personnes en situation de pauvreté s'entendent largement pour dire que la pauvreté au Québec découle surtout de facteurs structurels ou systémiques, comme des politiques publiques inadéquates, un encadrement insuffisant de l'économie et des conditions sociales difficiles.

Cette question a été abordée avec :

- les trav. communautaires
- les personnes en situation de pauvreté
- la population québécoise

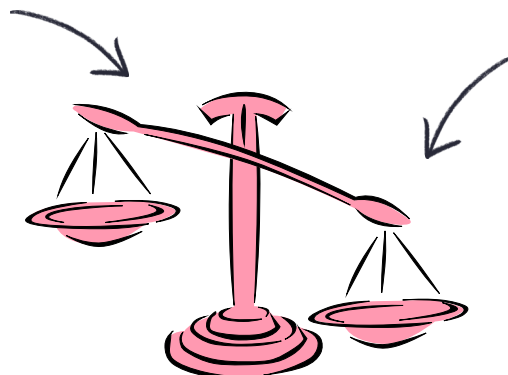
Si quelques personnes en situation de pauvreté évoquent une part de responsabilité individuelle, cette idée demeure marginale et toujours articulée en complément d'autres causes systémiques ou d'événements de vie qui échappent au contrôle des personnes.

La majorité des Québécois-es sondé-es estiment que la pauvreté résulte avant tout de circonstances difficiles plutôt que d'un manque d'effort individuel, une perspective qui rejoint celle des organismes communautaires et des personnes en situation de pauvreté. Ils et elles demeurent divisé-es sur l'impact des actions des gouvernements et des entreprises sur la pauvreté.

Dans l'ensemble, ces perspectives convergent vers une interprétation où la pauvreté découle principalement de facteurs qui échappent largement au contrôle des individus.

Efforts
individuels

Facteurs hors du
contrôle des
individus





Les acteur·trices jugé·es responsables d'agir

Les groupes communautaires, les personnes en situation de pauvreté et la population québécoise s'entendent pour attribuer aux pouvoirs publics la responsabilité première d'agir en matière de lutte contre la pauvreté.

Cette question a été abordée avec :

- les trav. communautaires
- les personnes en situation de pauvreté
- la population québécoise

Les Québécois·es sondé·es identifient également les entreprises comme actrices devant assumer une part de responsabilité, mais de manière moins prononcée. À l'opposé, les individus, leur entourage immédiat ou leur communauté apparaissent moins souvent comme les agent·es devant être tenu·es d'agir en premier lieu.

Les travailleur·euses communautaires et les personnes en situation de pauvreté identifient plutôt la « société civile » comme deuxième acteur responsable d'agir, insistant sur l'idée que la lutte contre la pauvreté relève aussi d'un engagement collectif. Les autres acteurs et actrices sont mentionné·es de façon marginale.



Une aide gouvernementale conditionnelle ?

Bien que les Québécois-es se montrent favorables aux actions gouvernementales de lutte contre la pauvreté, ils et elles semblent aussi, dans une certaine mesure, ouvert-es à l'idée que l'aide puisse varier selon les situations.

Cette question a été abordée avec :

- les trav. communautaires
- les personnes en situation de pauvreté
- la population québécoise

L'idée du « contrôle perçu sur sa situation » semble influencer le niveau d'aide publique que les Québécois-es sont prêt-es à accorder à différents groupes.

— de contrôle perçu sur sa situation
+ « méritant-e » d'une aide publique

EXEMPLES

- personnes âgées à faible revenu
- personnes en situation de handicap
- familles à faible revenu

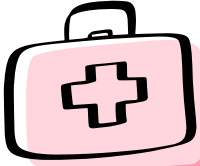
+ de contrôle perçu sur sa situation
— « méritant-e » d'une aide publique

EXEMPLES

- personnes assistées sociales considérées aptes au travail
- personnes ayant des dépendances, par exemple à la drogue ou à l'alcool

Même si une partie de la population se montre favorable à une réduction de l'aide après cinq ans (35,2%), à sa fin complète (19%) ou à l'imposition de restrictions sur les achats permis (52%), l'opinion publique, dans son ensemble, reste largement favorable à un soutien durable. Au total, 79% des répondant-es ne souhaitent imposer aucune limite de temps à l'aide gouvernementale, ce qui témoigne d'une forte volonté collective de maintenir un appui continu aux personnes en situation de pauvreté.

Les personnes en situation de pauvreté et celles travaillant dans le milieu communautaire dénoncent quant à elles l'insuffisance des prestations et les règles déjà trop contraignantes des programmes d'assistance sociale, qu'elles perçoivent comme des obstacles à la sortie de la pauvreté.



Perception de l'action gouvernementale

1

Un consensus sur l'insuffisance des efforts politiques

Les travailleur·euses communautaires, les personnes en situation de pauvreté et les Québécois·es sondé·es jugent que les efforts des politicien·nes en matière de lutte à la pauvreté sont insuffisants.

Cette question a été abordée avec :

- les trav. communautaires
- les personnes en situation de pauvreté
- la population québécoise

Les travailleur·euses communautaires et les personnes en situation de pauvreté déplorent un manque de volonté politique. Ils et elles estiment que la classe politique se décharge de ses responsabilités et qu'elle est déconnectée de la réalité vécue sur le terrain. En parallèle, ce sont 81 % des Québécois·es sondé·es qui croient que le gouvernement n'en fait pas assez pour lutter contre la pauvreté.

2

La faible attention accordée à la pauvreté par les élu·es

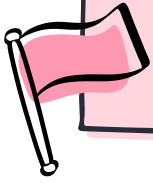
L'analyse des débats parlementaires tenus à l'Assemblée nationale entre 2022 et 2024 aide à mieux comprendre ces perceptions. Pendant ces trois années, la pauvreté n'a été mentionnée que dans 5,7% des interventions des élu·es.

Cette question a été abordée avec :

- les trav. communautaires
- les personnes en situation de pauvreté
- les député·es québécois·es

Cette proportion est plus faible en 2022, une année électorale, puis elle augmente en 2023, au moment où le gouvernement mène des consultations publiques pour préparer son quatrième plan d'action contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Les personnes en situation de pauvreté, tout comme les travailleur·euses communautaires, constatent une déconnexion marquée avec les réalités vécues et les problèmes rencontrés sur le terrain et dénoncent la faible attention accordée à cet enjeu dans l'espace politique.



Les enjeux jugés prioritaires

Les trois groupes convergent sur un noyau d'enjeux, mais divergent sur d'autres.

Cette question a été abordée avec :

- les trav. communautaires
- les personnes en situation de pauvreté
- les député·es québécois·es

Pour les personnes en situation de pauvreté et les travailleur·euses communautaires

Top 3

- Non-couverture des besoins de base (surtout logement et alimentation)
- Services gouvernementaux qui ne correspondent pas aux besoins des individus (surtout assistance sociale et santé et services sociaux)
- Problèmes de santé mentale

Ces deux groupes partagent une lecture très proche du terrain, mais les travailleur·euses communautaires mettent davantage l'accent sur des enjeux de nature relationnelle et structurelle: préjugés, exclusion sociale, marginalisation et gentrification. Les personnes en situation de pauvreté, quant à elles, insistent davantage sur la santé physique, la dépendance et les obstacles à l'emploi, ce qui reflète directement leurs conditions de vie.

Pour les député·es

2023

- Mesures de lutte contre la pauvreté
- Valorisation du secteur communautaire
- Crise du logement / logement social
- Itinérance

2024

- Assistance sociale (et réforme législative)
- Mesures d'aide publique
- Crise du logement / logement social
- Itinérance

Les député·s québécois·es reconnaissent certains enjeux centraux – logement, itinérance, assistance sociale – mais leur liste demeure plus institutionnelle et moins large que celle des deux autres groupes. Les enjeux liés à la stigmatisation, à l'insuffisance des services communautaires ou à la santé mentale apparaissent moins explicitement, ce qui révèle un décalage entre les réalités vécues sur le terrain et les priorités politiques formalisées.



Références

Note 1 : Définition législative de la pauvreté

Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, L.R.Q., c. L-7, 2002.

Note 2 : Estimation de la population du Québec ayant un revenu sous le seuil de la Mesure du panier de consommation en 2024

- Prince Kevin Danieles et Amanda Halladay (2025). Estimations provisoires de la pauvreté pour 2024. Statistique Canada, publié le 12 décembre 2025, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75f0002m/75f0002m2025008-fra.htm>.
- Statistique Canada (2025). Estimations de la population au 1er juillet, par âge et genre, Tableau 17-10-0005-01, publié le 24 septembre 2025, <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1710000501>.

Note 3 Évolution du taux de faible revenu selon la Mesure du panier de consommation

- Institut de la statistique du Québec (2025). Taux de faible revenu selon la Mesure du panier de consommation. publié le 21 août 2025, <https://statistique.quebec.ca/fr/produit/publication/indicateurs-progres-taux-pauvrete-selon-mesure-panier-consommation>

Note 4 : Estimation de la population du Québec ayant un revenu sous le seuil du revenu viable en 2025

- Michel Girard (2025). Près d'un ménage sur cinq vit sous le seuil du revenu viable: Combien ça prend pour vivre décemment dans sept villes du Québec, Le Journal de Montréal, 30 avril 2025, <https://www.journaldemontreal.com/2025/04/30/pres-dun-menage-sur-cinq-vit-sous-le-seuil-du-revenu-viable>
- Institut de la statistique du Québec (2023). Ménages privés selon la taille du ménage, Québec, 1951-2021. Données du Recensement de la population 2021, Statistique Canada.

Selon les données du Recensement 2021 publiées par l'Institut de la statistique du Québec (2023), la taille moyenne des ménages québécois est d'environ 2,3 personnes.

Pour aller plus loin, nous vous invitons à consulter les autres quatre feuillets de la série. Ceux-ci présentent les faits saillants de chacun des volets de la recherche.

- La pauvreté au Québec vue par les travailleur-euses communautaires
- La pauvreté au Québec vue par les personnes qui la vivent
- La pauvreté au Québec vue par la population québécoise
- La pauvreté au Québec vue par la classe politique

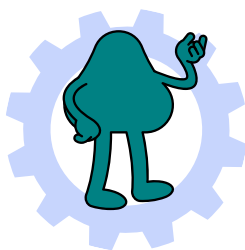


La recherche

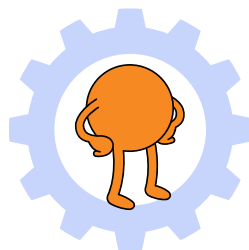
Pour consulter les résultats de la recherche et la série complète de feuillets :
<https://chaire-emdh.teluq.ca/>

Pour plus d'informations, contactez Normand Landry (normand.landry@teluq.ca)

Cette série de feuillets a été produite par :

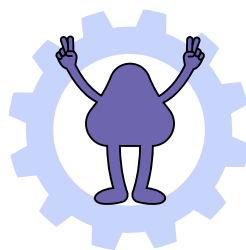


Christophe Cinq-Mars

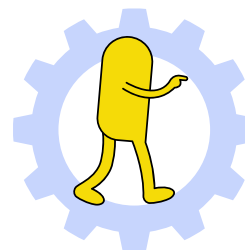


Amélie Tremblay

Étudiant-es à la maîtrise
Auxiliaires de recherche, Université TÉLUQ



Marie-Josée Dupuis
Professionnelle de recherche
Université TÉLUQ



Normand Landry
Professeur titulaire
Université TÉLUQ

Ce projet de recherche est le fruit d'un partenariat entre :



Collectif pour un
Québec sans pauvreté



**Commission
des droits**

de la personne et
des droits de la jeunesse



GIREPS



**CÉCD
CSDC**

CENTRE POUR L'ÉTUDE
DE LA CITOYENNETÉ DÉMOCRATIQUE
CENTRE FOR THE STUDY
OF DEMOCRATIC CITIZENSHIP

Ce projet a été rendu possible grâce au soutien financier de l'organisme suivant :

CRSH  **SSHRC**

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
Social Sciences and Humanities Research Council of Canada